



Appel à manifestation d'intérêt à destination des écoles de magistrature d'Afrique francophone pour l'intégration ou le renforcement de la formation en droit de l'environnement

L'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et ONU Environnement lancent le 1^{er} novembre 2017, un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'intégration ou le renforcement des cours de droit de l'environnement dans les cursus des écoles de magistrature en Afrique francophone.

Pour s'adapter aux réalités changeantes du monde et compte tenu de la persistance des défis environnementaux, les formations en droit de l'environnement deviennent de plus en plus indispensables pour les magistrats et les auxiliaires de justice. Par ailleurs, on compte déjà à travers le monde, plus de 800 tribunaux environnementaux dans plus de 50 pays, en plus de tribunaux de juridiction générale également saisis pour des questions environnementales. Le besoin de renforcer les compétences des magistrats en droit de l'environnement, d'encourager des pratiques contribuant à la promotion de l'état de droit dans la communauté internationale et en particulier pour les questions environnementales, de partager les expériences, la jurisprudence et les bonnes pratiques devient de plus en plus important pour appliquer et faire respecter les textes juridiques visant la protection de l'environnement.

Récemment, ONU Environnement a développé une formation d'enseignants de juges africains en droit de l'environnement. Cette action s'est avérée particulièrement efficace sur le long terme pour atteindre les pays et les institutions judiciaires. Jusqu'à présent, environ 15 à 20 pays anglophones sont impliqués dans cette initiative de renforcement des capacités en droit de l'environnement. Le partenariat tripartite entre l'IFDD, l'UICN et ONU Environnement vise à faire avancer cette cause auprès des pays francophones.

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toutes les écoles de magistrats des pays africains membres de la Francophonie souhaitant intégrer ou améliorer la formation en droit de l'environnement dans leurs cursus.

Chaque école de magistrature qui sera retenue, bénéficiera de la formation de deux enseignants en février 2018, de l'accompagnement pour le renforcement de son programme de formation, de la dotation de tous ses élèves en manuels de formation

en droit de l'environnement, de bourses annuelles thématiques pour ses étudiants, de l'organisation de conférences universitaires et de la participation aux rencontres internationales sur le droit de l'environnement, telles que le symposium régional qui réunira les espaces anglophones, lusophones et francophones à Maputo (Mozambique) au second semestre 2018.

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert jusqu'au 31 décembre 2017.

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature et vous remercions d'avance pour votre intérêt à l'égard de cette initiative.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 31 décembre 2017 à ifdd@francophonie.org (et mettre en copie lionelle.ngo-samnick@francophonie.org, yacouba.savadogo@iucn.org et robert.wabunoha@unep.org).